BAC DE SES · SESSION 2021

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Centres étrangers | Sujet 4 | École

Vous montrerez que l'école favorise l'égalité des chances.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école favorise l'égalité des chances.

DOCUMENT 1

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances. […]
Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique et sociale.

Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé.

L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

Source : *www.legifrance.gouv.fr*.

DOCUMENT 2

Niveau de diplôme des élèves dix ans après leur entrée en sixième selon certaines caractéristiques sociales et scolaires en France (en %)

	Élèves entrés en sixième en 1995				Élèves entrés en sixième en 2007			
	Bacheliers	Dont bacheliers GT[1]	CAP[2]-BEP[3]	Non-diplômés	Bacheliers	Dont bacheliers GT	CAP-BEP	Non-diplômés
Catégorie sociale de la personne de référence								
Agriculteurs	73,1	54,0	16,0	10,9	86,6	57,2	7,7	5,7
Artisans, commerçants	65,2	53,8	15,7	19,2	79,9	57,8	10,9	9,3
Prof. libérales, cadres, chefs d'entreprise	87,5	83,7	4,3	8,2	93,8	85,3	2,7	3,5
Enseignants	91,3	87,1	3,4	5,4	94,2	86,3	2,0	3,9
Professions intermédiaires	77,2	66,7	11,1	11,8	83,7	65,1	8,3	8,1
Employés	62,0	49,8	17,1	20,9	75,5	51,8	11,8	12,7
Ouvriers qualifiés	53,6	39,3	23,0	23,4	68,4	40,7	16,5	15,1
Ouvriers non qualifiés	41,3	27,7	25,5	33,2	62,4	34,6	19,1	18,5
Total	**63,5**	**52,3**	**16,4**	**20,1**	**77,6**	**56,7**	**11,1**	**11,3**

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2007.

Lecture : 73,1 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont obtenu le baccalauréat dix ans après ; 54,0 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont obtenu un baccalauréat général ou technologique dix ans après.

1 : GT : Général et Technologique
2 : CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
3 : BEP : Brevet d'Études Professionnelles

DOCUMENT 3

Aménagement des modalités de passation des examens et concours pour les étudiants en situation de handicap en 2018-2019

	Nombre d'étudiants bénéficiaires	Part des étudiants en situation de handicap bénéficiaires (en %)
Temps supplémentaire	22 010	84,4
Salle particulière	4 552	17,4
Mise à disposition de matériel pédagogique adapté	4 618	17,7
Secrétaire	1 915	7,3
Temps de pause	3 697	14,2
Documents adaptés	1 663	6,4
Épreuve aménagées	2 991	11,5
Interprète LSF[1], codeurs LPC[2], autres aides à la communication.	216	0,8

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : d'après *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,* 2020.

1 : LSF : langue des signes française.

2 : LPC : langue parlée complétée. Il s'agit d'un codage manuel des sons de la langue française qui complète la lecture labiale.